



Enfin, nous recherchons activement un médecin en partenariat avec l'ARS, le Pays Val de Loire Nivernais, Cœur de Loire et la Maison de Santé.

Nous avons la chance d'habiter une commune attractive avec une belle dynamique économique qui, de plus, vient d'être retenue dans le programme de l'Etat "Villages d'Avenir".

Même si le contexte actuel est difficile, nous ne nous décourageons pas face aux difficultés qui peuvent ralentir notre action. Il faut en prendre la mesure et accepter que du temps est parfois nécessaire pour voir la réalisation des projets.

Ce début d'année est aussi l'occasion de remercier tous les acteurs économiques et les habitants du centre bourg et des hameaux, qui par leur engagement citoyen et/ou associatif, contribuent à l'animation et au rayonnement de notre commune. C'est cette vitalité

qui a séduit le réalisateur François Ozon qui a choisi Donzy comme décor essentiel de son prochain long métrage. Les quelques semaines automnales joyeusement bousculées par le tournage ont créé une ambiance inhabituelle qui restera longtemps dans la mémoire des Donziais.

Je remercie également tous les agents de la commune qui se mobilisent quotidiennement au service des habitantes et des habitants.

Vous pouvez compter sur mon investissement, celui des adjoints et de l'équipe municipale pour continuer à travailler au développement et à la vitalité de notre ville, chaque jour et au service de tous.

Au nom du Conseil Municipal et des agents, je vous souhaite une belle année 2024, qu'elle soit pour vous et vos proches, porteuse de bonheur et de santé

**Le Maire**  
**Marie-France LURIER**



**Rédactrice en chef :**  
Marie-France Lurier, Maire  
**Directrice de la Publication :**  
Sonia Millant  
**Comité de Rédaction :**  
Michel Barrière  
Jeannine Guillin  
Pascal Meunier  
Christine Roy



## L'INFORMATION N°1 JANVIER.FÉVRIER.MARS 2024

### ATTRACTIVITÉ

#### PRÉSERVATION DES LINÉAIRES COMMERCIAUX

Au terme de multiples communications et d'une enquête publique de quatre semaines, la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été votée en Conseil Municipal le 9 novembre 2023 pour permettre la protection de dix rues\*, dont l'attrait et l'intérêt économique fort font la force et la vitalité de Donzy, contre la désertification commerciale. Cette mesure permet une densification des commerces en centre bourg et évitera un éparpillement contre-productif à l'attractivité du village. Encouragée par l'Etat et exprimée dans l'étude de revitalisation menée par le Cabinet LUP en 2021, la protection de linéaires commerciaux est un levier essentiel pour l'avenir de notre centralité. Cette modification introduit la conservation de commerces ou de bureaux lorsqu'un bien qui comprend déjà une habitation et un local commercial, libéral ou artisanal, est en vente. Cet outil du PLU est associé à un travail important de recherche et d'accompagnement de porteurs de projet engagé par la Municipalité. Depuis 2020, plus d'une vingtaine de commerces, artisans ou entreprises se sont créés dont une dizaine environ dans des biens qui auraient pu devenir des vitrines vides. Tous les propriétaires sont concernés qu'ils aient ou non ce type de bien mixte : si le centre-bourg de Donzy se vidait de toute vie économique pour n'accueillir que des habitations, alors le prix de l'immobilier baisserait pour tous inéluctablement. Sans l'installation d'acteurs économiques, nous ne pourrions maintenir les services publics et le tissu associatif disparaîtrait par manque d'habitants et de forces vives. Nous mettrions en danger nos écoles et notre collège. C'est aussi pour notre Municipalité un moyen d'encourager les porteurs de projets à se projeter sur des biens existants dans notre Commune. Maintenons notre tissu économique, artisanal et développons l'envie d'entreprendre à Donzy. \*rue du Général Leclerc, rue Notre Dame, rue de l'Etape, Grande Rue, Place du Vieux Marché, Place Gambetta, Faubourg de Bouhy (un seul bâtiment), Bld d'Osmond, rue Frappier St-Martin et la rue d'Osmond.

### OUVERTURES

#### 2 REPRISES DE COMMERCES

**CRÊPERIE DE L'ESCAPADE : Nicolas Beauflis a repris la crêperie « le Bonus », devenue "Crêperie de l'Escapade".** L'établissement a été redécoré et la carte est très attractive avec des tarifs et des formules abordables. M. Beauflis propose des galettes et des crêpes bien garnies mais aussi des plats et des desserts avec des produits locaux. Une carte de glaces et boissons avec ou sans alcool complète les différentes propositions de la Crêperie de l'Escapade. **La Municipalité est très heureuse de cette nouvelle installation qu'elle a accompagnée avec l'AdebCosne et souhaite beaucoup de réussite à Nicolas Beauflis.**

**4, rue Frappier St-Martin**  
**Ouvert 6J/7 (fermeture le mardi)**  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi  
et samedi : service midi et soir.  
Dimanche : service du midi.  
**Tél : 06 14 91 85 87 /**  
**09 83 64 94 02**  
creperiedelescapade@gmail.com.



**L'ART DE COIFFER : Amandine Petit vient de reprendre le salon de coiffure "L'Art de Coiffer".** Elle connaît bien le salon et sa clientèle car elle était en binôme depuis 7 ans avec Aline Do Santos. **La Municipalité souhaite le meilleur à Amandine Petit dans la reprise de cette activité.**

**27, rue du Général Leclerc**  
Ouvert du mardi au samedi  
**Tél : 03 86 39 46 79**  
artdecoiffer58@gmail.com



## DON DU RÉALISATEUR FRANCOIS OZON

Grâce à Dieu François Ozon a choisi non pas une jeune et jolie ville sous le sable, mais un ancien beau village à la campagne comme décor de son prochain long métrage. Donzy n'a pas joué les potiches et a été le refuge d'une histoire non pas de 8 femmes mais d'1 jeune acteur et de 3 grandes actrices. L'intrigue ne se situe pas pendant l'été 85 mais quand vient l'automne. Peut-être trouvera-t-on un crime dans la maison ? Ce que nous pouvons dire, c'est que tout s'est bien passé. La Municipalité de Donzy remercie chaleureusement François Ozon et toute son équipe : Amélie, Aude, Jérémy, Christelle, Anaïs et Caroline entre autres pour ce tournage palpitant. Ces quelques mois ont été propices pour côtoyer des acteurs comme Hélène Vincent, Josiane Balasko, Ludivine Sagnier et Pierre Lottin, attentionnés avec les habitants qui ont joué le jeu, pour certains au sens propre. Sonia Millant, référente de la Municipalité sur le film, a fait son possible avec les agents de la ville pour répondre aux demandes les plus incongrues dans les meilleurs délais de manière à assurer son bon déroulement.

**François Ozon, Aude Cathelin et Amélie Supau** ont été sensibles à toutes les attentions de la Municipalité et **ont décidé de faire un don à la Commune de 5000€** ainsi qu'un joli clap de tournage signé du réalisateur. **Marie-France Lurier et son équipe municipale** ont pris la décision d'**affecter cette somme à l'entretien de l'église** qui sera réalisé cette année.



## INSEE : RÉSULTATS RECENSEMENT 2021

Selon le dernier recensement effectué en 2021, la **population donzienne a été estimée à 1575 personnes**, soit une très légère baisse de 1.81% par rapport à 2015. Ces données chiffrées sont entrées en vigueur au 1er janvier 2024.

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Etat a demandé aux Communes de définir des Zones propices aux Energies Renouvelables afin que les projets d'envergure, des agriculteurs ou des entreprises par exemple, puissent bénéficier d'une réduction du délai d'instruction des dossiers, d'avantages dans les procédures d'appels d'offres, etc, et ce afin d'accélérer la transition énergétique. La Municipalité a engagé un travail de préselection de zones en fonction des projets en cours, de la qualité des sols, des emplacements les moins visibles possibles et des friches existantes. **Le choix de l'énergie photovoltaïque sur bâtiment et au sol serait privilégié, majoritairement sur des terres agricoles**, au regard des autres énergies qui nous semblent ne pas être adaptées aux spécificités de notre Commune (éolien, méthanisation, hydroélectricité, chaufferie urbaine). Vous trouverez joint un document de concertation publique pour vous exprimer sur le sujet du 12 au 22 janvier. Une réunion avec les agriculteurs a été organisée. A l'issue de la concertation publique, le dossier sera voté en Conseil Municipal.

## SANTÉ

Comme vous le savez, la Municipalité, Coeur de Loire, le Pays Val de Loire Nivernais et la Maison de Santé de l'Atray recherchent activement un médecin qui pourrait s'installer dans un cabinet tout équipé avec une solution de logement. C'est un appel à vous et à vos proches que nous lançons afin de nous aider à retrouver un accès aux soins de proximité. Une équipe bienveillante accueillera ce nouveau praticien.

**Si dans votre famille ou parmi l'un de vos amis, un médecin était intéressé, il peut contacter la Maison de Santé** au 06 77 26 42 35 ou par mail : [mSPCDPA@orange.fr](mailto:mSPCDPA@orange.fr).

## PROGRAMME "VILLAGES D'AVENIR"

**Donzy fait partie des 24 communes nivernaises sélectionnées dans le programme d'ingénierie "Villages d'Avenir"**. Ce dispositif est mis en place par l'Etat pour soutenir les villages en développement. **La Municipalité a inscrit trois dossiers qui ont retenus l'attention des services de l'Etat :**

- 1. Le traité de concession** pour la requalification de la Grande Rue et l'aménagement de la Place Gambetta
- 2. L'église St-Carad'heuc** pour les travaux de mise hors d'eau de l'édifice par la pose d'une solution de couverture en bac acier
- 3. Le parcours écotouristique de l'Escapade** pour la transmission du pilotage du projet

## VIE ÉCONOMIQUE

### COMMERCES & ARTISANS

Vous avez un projet ? Vous souhaitez installer votre commerce, votre boutique d'artisanat ou même votre entreprise dans notre commune ? Les services de la Municipalité sont à votre disposition. **Entrepreneurs, si vous avez un projet**, vous pouvez contacter Sonia Millant, adjointe au Maire, Pôle Attractivité du Territoire : [smillant@donzy.fr](mailto:smillant@donzy.fr) / Tél : 03 86 39 30 28.

### BAR - TABAC - PMU - PRESSE

**Un nouveau lieu cosy et branché à Donzy** : le bar tabac PMU presse « Le Donzy », fermé fin 2022, laisse la place « **AU QG** ». Repris par Audrey, Melissa et Nathalie Huleux, deux jeunes femmes et leur maman, cet établissement sera en travaux pendant deux mois en janvier et février pour retrouver une touche de fraîcheur avec des espaces chaleureux et agréables aux couleurs apaisantes. Les nouvelles gérantes vont proposer un lieu convivial avec une ambiance musicale où l'on trouvera des produits de qualité. Le café par exemple sera biologique et à un tarif raisonnable. De quoi pouvoir lire son journal et ses magazines puisque la presse fera son grand retour avec la librairie et les commandes de manuels scolaires. Elles proposeront également une large gamme d'apéritifs et de cocktails qui pourront être dégustés à des tarifs attractifs de 16h à 20h pendant "l'Happy Hour". La carte sera composée de produits locaux avec des planches de charcuterie et de fromages. Un lieu branché où profiter des concerts organisés ponctuellement dans l'ambiance cosy du bar l'hiver et en été sur la terrasse. Un point Relais pour récupérer les colis est également prévu.

### AU QG débutera son activité au mois d'avril.

Ouverture 6 jours par semaine. Fermeture le lundi. Rendez-vous prochainement au 17, rue Notre Dame à Donzy.



### LOCAL ARTISANAL À LOUER

**Le local artisanal municipal 2 bis, rue Frappier St-Martin à Donzy est disponible à la location.** Il se compose d'une pièce de 26 m<sup>2</sup> comprenant un espace rangement/wc et d'une cour de 20 m<sup>2</sup>. Il se situe en plein centre bourg de Donzy, à proximité des commerces et restaurants, ainsi que de la médiathèque Coeur de Loire.

Renseignements en Mairie



**Retrouvez les coordonnées et les actualités de tous les commerçants, artisans, entreprises sur l'application mobile DONZY. Le site internet DONZY.FR. La page Facebook Mairie de Donzy.**

## TRAVAUX DE L'ÉGLISE ST-CARAD'HEUC

**La priorité donnée à l'entretien de l'Église, qui ne nécessite pas de procédures administratives spécifiques, sera prise en compte pour l'année 2024.**

Ces travaux concernent les éléments suivants :

- \*Installation du chantier.
- \*Remplacement des éléments endommagés sur les couvertures en ardoise et tuiles de pays, purge et dévégétalisation des contreforts et du clocher, rejointement de la courtise du clocher par cordiste.
- \*Nettoyage des gouttières et des chéneaux de la Nef et des collatéraux ainsi que du chéneau du clocher.
- \*Purge, mise en sécurité et dévégétalisation des contreforts du Chœur, du clocher et des arcs-boutants.
- \*Remplacement des éléments dégradés ou manquants des couvertures du Chœur et des collatéraux nord et sud en tuile de pays et ardoise.
- \*Reprise ponctuelle des joints sur les couronnements du clocher.
- \*L'évacuation des déchets et gravats sera assurée par l'entreprise.

**Aux conditions actuelles, le montant des travaux s'élève à la somme de 22 300€ HT.**

**La Municipalité a reçu en fin d'année les premiers éléments du devis de travaux pour sauvegarder et stabiliser la charpente du grand comble et assurer une mise hors d'eau de l'édifice temporairement avec une solution de bac acier.** Le premier trimestre 2024 sera mis à profit pour affiner le devis de ces travaux et sera aussi l'occasion de mettre en place la convention avec la Fondation du Patrimoine ainsi que la présentation du projet à la DRAC en vue du dépôt du dossier en Préfecture.

**Pour rappel, ce sont plus de 254 000 € qui ont été consacrés ces dix dernières années à l'entretien de l'Église St-Carad'heuc. Notre patrimoine, c'est notre histoire. Préservons-le.**



**L'Église St-Carad'heuc, émission "Les Héros du Patrimoine" sur France 3**

## PUMPTRACK / LA SUBVENTION DE LA CAF

La Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre a répondu favorablement à notre demande de subvention pour la création de la Pumptrack. Ceci a pour effet de réduire la somme mobilisée dans le cadre de la dotation d'équipement cantonale du Département. Ce projet est subventionné à 80 %. La pumptrack, équipement de glisse destiné aux familles, sera réalisé par la société **CG CONCEPT** dans l'enceinte du stade **André Audinet** et verra le jour au mois d'avril.



## REVITALISATION DU CENTRE BOURG

Comme nous l'avons évoqué dans COM'ICI n°4 de 2023, la Municipalité a fait un appel à projet pour choisir un aménageur avec qui elle pourrait signer un traité de concession pour la réalisation de deux projets structurants issus de l'étude de revitalisation. Pour rappel, il s'agit de la requalification de la Grande Rue et la réhabilitation d'un local commercial et d'habitation ainsi que de l'aménagement de la Place Gambetta. Seule Nièvre Aménagement a répondu à la consultation. La commission ad hoc s'est réunie pour entamer les négociations tant au niveau du projet en lui-même que des conditions financières qui doivent être en adéquation avec les capacités de la Commune.

Le dossier suit son cours et le principe de signature d'un traité de concession sera soumis sous peu au Conseil Municipal afin d'affiner un cahier des charges qui, s'il est conforme aux attendus de la Municipalité, se formalisera par la signature du traité de concession. Un rendu de l'avancement de ce dossier sera communiqué régulièrement aux habitants. Les résidents, associations, commerçants et toutes les personnes le souhaitant seront consultés tout au long du projet, à l'instar de la consultation citoyenne réalisée dans le cadre de l'étude de revitalisation (questionnaires papier et en ligne, permanence dans un local, réseaux sociaux, COM'ICI, etc.).

## #L'ESCAPADE LA POURSUITE DU PARCOURS : PARTIE 3

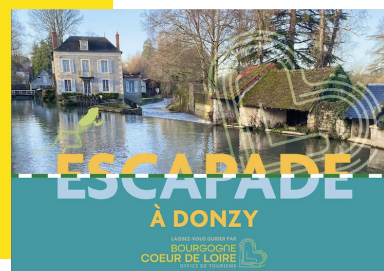
Le groupe de travail de l'escapade se réunit régulièrement pour réaliser la partie 3 du parcours écotouristique qui accueille, même en hiver, de nombreux visiteurs. Composé d'une quinzaine de personnes, le groupe les Volontaires du Futur travaillent sur le patrimoine présent dans les rues de l'Éminence, rue des Forges, rue de l'Etape et Grande Rue. Si vous avez des histoires et/ou anecdotes, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie pour participer ou simplement adresser votre contenu à [affairesgeneralesmairie@donzy.fr](mailto:affairesgeneralesmairie@donzy.fr). Le patrimoine notamment concerné : le Grand Monarque, l'église St-Carad'heuc et le presbytère, les maisons à pans de bois, les curiosités de la Grande Rue.

**Plusieurs manières de rejoindre ou de s'associer au projet de L'ESCAPADE s'offrent à vous :**

- 1.** Vous souhaitez participer au groupe de travail qui travaille sur la partie 3 car vous aimez le patrimoine et/ou les végétaux : inscrivez-vous en Mairie.
- 2.** Vous pouvez aussi simplement nous adresser par mail tout élément que vous connaissez ou avez en votre possession sur le patrimoine et les petites histoires de cette partie de parcours.
- 3.** Si vous aimez les plantes, rejoignez-nous pour végétaliser la partie 3 du parcours. L'orientation prise serait les succulentes et les plantes odorantes et/ou aromatiques ne nécessitant que très peu d'entretien.
- 4.** Végétaliser devant votre domicile en installant des bassines et/ou en demandant un permis de végétaliser pour les plantations en pleine terre.

Contact : [affairesgeneralesmairie@donzy.fr](mailto:affairesgeneralesmairie@donzy.fr) / 03 86 39 30 28.

**L'Office de tourisme Bourgogne Coeur de Loire va rééditer le livret de L'ESCAPADE, complété des suggestions des Volontaires du Futur.**



AUJOURD'HUI, Il est temps de passer à la découverte

Laissez-vous guider par la grenouille !



## POINT SUR LES TRAVAUX

Dans la continuité de la réfection de la voirie communale, la Municipalité a fait procéder à la réalisation de trois chantiers via le groupement de commandes "Donzy - Cessy les bois" et celui d'Alligny.

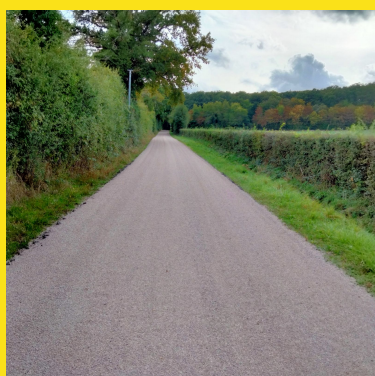
Ces travaux programmés depuis mars ont été réalisés fin novembre 2023. Ils concernent la route de l'Entonnoir, le placier au pied des conteneurs de recyclage des déchets situé rue de la Folie et la route du Poirat. Cette dernière est prise en charge par les Communes de Pouigny et de Donzy.

Dans le cadre de L'Escapade, la Municipalité a fait procéder au nettoyage et à la réalisation des peintures des bancs et des rambardes des passerelles sur la Commune. Ainsi les Donziais pourront, lors de leurs promenades, en profiter.

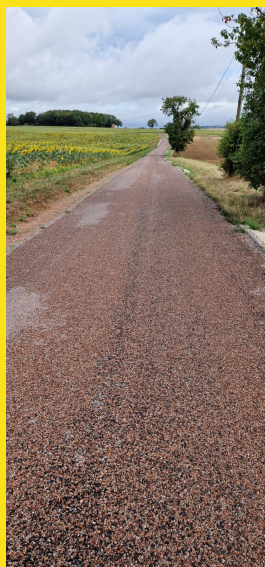
Dans un deuxième temps, les peintures des boiseries des fenêtres de la Mairie ont été commencées et seront terminées au printemps 2024.



**Placier, rue de la Folie**



**Route de l'Entonnoir**



**Route du Poirat**



**Passerelle reliant la zone humide au Placier de la Folie**

## TISSU ASSOCIATIF ET ÉVÉNEMENTS

Comme toujours en début d'année, la programmation culturelle, cinéma et spectacles, se déploie avant les activités en extérieur. C'est par conséquent une période favorable pour s'abonner à la page Facebook municipale Cinéévénements culturels #Donzy consacrée à la programmation du cinéma à la médiathèque qui va désormais se développer (<https://urlz.fr/oVE3>).

Outre les annonces des projections publiques, gérées dans le cadre de la convention municipale avec Sceni Qua Non, figureront désormais les séances d'éducation à l'image destinées aux élèves des écoles et du collège, ainsi que les spectacles ou expositions présentées par diverses compagnies telles que "la Maison" maison de la culture de Nevers, la Compagnie du Globe, ou autres sur les divers sites de notre commune.

D'une façon générale, ces présentations inclueront non seulement les dates de séances et le synopsis des films ou des spectacles, mais également les liens des bandes-annonces, ainsi que les événements, conférences, débats associés ou des lectures suggérées pour ceux qui souhaitent en savoir plus.

**Le calendrier des spectacles actuellement prévus pour le premier trimestre 2024 inclut d'ores et déjà les événements suivants : projections publiques, Médiathèque de Donzy :**

### 25 JANVIER

- o 18h00 : Migration, film d'animation jeune public a/c de 6 ans
- o 20h00 : La ferme des Bertrand, film associé à une exposition sur le domaine de Pontcharrost

### 29 FÉVRIER (vacances de février)

- o 18h00 : L'hiver d'Edmond et Lucy, film d'animation jeune public a/c de 3 ans
- o 20h00 : L'homme d'argile, film tourné dans le Morvan

### 28 MARS

- o 18h00: Le dernier jaguar, film familial à partir de 6 ans
- o 20h00 : Mon nom est personne, classique du western italien (1973 rénové), associé à un débat animé par Vidéoclub58

### Séances d'Éducation à l'image, Médiathèque de Donzy

#### 5 FÉVRIER

- o Même pas peur, programme de courts métrages pour 92 élèves de l'école (CP au CM2)

#### 6 FÉVRIER

- o Moonrise Kingdom, film de Wes Anderson pour 46 élèves du collège (de la 6ème à la 3ème)

### Autres spectacles, animations et expositions :

#### 17 FÉVRIER

Salle des fêtes : Loto de l'ESD Pétanque

#### 22 MARS

Donzy-le-Pré, Chapelle Saint-Martin : Concert de jazz

#### DU 29 MARS AU 8 AVRIL

Maison des associations : Arts en Donziais

#### 5 AVRIL

Salle des Fêtes : Le repos du guerrier, spectacle de "La Maison" : les débuts à 16 ans puis le parcours d'un artiste de cirque, lanceur de couteau

#### 13 MAI

Médiathèque de Donzy : Mille Poussins, spectacle et ateliers pour enfants jusqu'à 8 ans environ de "La Maison" d'après l'œuvre de Claude Ponti. Fournira un rappel de l'exposition sur Claude Ponti organisée du 5 au 24 février par le Réseau des Médiathèques

# MÉDIATHÈQUE COEUR DE LOIRE

JANVIER

- ° Un film pour les petits de 26 mn les mercredis des vacances scolaires de février à 15h
- ° Jeux de société sur place en accès libre (jeux vidéos dans la salle de cinéma avec Ps4, Switch et casque de réalité virtuelle pour des parties endiablées sur grand écran !)
- ° Votes en ligne pour le festival "A bouts de Courts" samedi 13 janvier à 1 h pour la sélection "Regard caméra" en direct sur TWITCH et dans la salle de cinéma de Donzy
- ° Jeudi 18 janvier : café littéraire à 1 h
- ° Tous les samedis en dehors des vacances scolaires : un film à 15h pour les abonnés des médiathèques

## NUITS DE LA LECTURE

- ° "Causeries sur l'art" avec Sylvain Carré jeudi 18 janvier 18h : la petite histoire de la silhouette
- ° Débat avec VIDEOCLUB58 au sujet d'un film en noir et blanc de 1957 où le corps rétrécit avec des effets spéciaux très réussis pour l'époque, avec les informations passionnantes de Jonathan vendredi 19 janvier 18h30
- ° Exposition sur une famille d'agriculteurs pendant plusieurs générations du 22 au 27 janvier ( avec la ferme de Pontcharrost ) pour accompagner le film " La ferme des Bertrand " avec SCENI QUA Non le jeudi 25 janvier

## FÉVRIER

- ° "A bout de courts" fête ses 10 ans : projection des anciens lauréats samedi 10 février à 15h, salle de cinéma
- ° Exposition "Claude Ponti" du 5 au 24 février
- ° "Murmures de contes" Spécial Ponti mercredi 14 février à 10h30
- ° VIDEOCLUB58 le 16 février à 18h30
- ° Rencontre et dégustation avec l'officine du chocolat de La Charité sur Loire (sur réservation) vendredi 23 février à 18h30
- ° Exposition "de la cabosse au chocolat" en lien avec l'atelier
- ° Dès le 25 février : la mythologie à l'honneur pour annoncer " le festival jeunesse" en exposition et en ateliers

### Programme en ligne

<https://www.calameo.com/read/00681255213e9bae32d7f?page=5>



LES PROCHAINS

MEDIA TALK

THE WITCHER

Vendredi 26 janvier 9h30  
 Dès 18 ans  
 Durée 2h-2h30  
 En ligne sur Twitch

À BOUT DE COURTS

Vendredi 16 février 9h30  
 Dès 12 ans  
 Durée 1h30-2h  
 En ligne sur Twitch

# ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

## Les écoliers en action pour le Téléthon

Vendredi 8 décembre, les 128 élèves de l'école primaire de Donzy se sont mobilisés pour la première fois pour le Téléthon. Dans le cadre de la semaine des valeurs de la République, l'Education Nationale demande chaque année aux écoles de mettre en place des actions auprès des élèves sur un thème identifié : la laïcité, l'égalité homme-femme ou le handicap par exemple. Cette année, l'école de Donzy, a choisi d'orienter cette action autour du Téléthon et du handicap. Les élèves de cycle III ont pu ainsi recevoir la visite de professionnels et de résidents de l'ADAPEI de Cosne-sur-Loire pour un moment d'échanges en classe. Puis, ce fut autour du stade André Audinet que les 128 élèves de l'école, de la PS au CM2, se sont mis en action et ont couru ensemble pour rapporter un maximum de dons pour le Téléthon. Le contrat fixé au préalable était de 1 € par kilomètre parcouru. Les commerçants de Donzy avaient participé en amont à une "cagnotte" et leur générosité a permis de reverser la somme de 537 € à l'AFM-Téléthon pour cette édition 2023. Une belle journée de partage qui s'est achevée le soir par un concert du groupe des résidents de l'ADAPEI à la Chapelle de Donzy-le-Pré. **Le directeur de l'école tient à remercier l'ensemble des acteurs ayant participé à la réussite de cet événement, ainsi que la Municipalité de Donzy pour l'aide logistique. Rendez-vous est pris pour 2024.**



## COLLÈGE



### Remise du Diplôme National de Brevet

### Remise des médailles aux élèves arrivés dans les premiers au Cross



## CENTRE SOCIAL

**Le Centre Social organise de nombreux événements : séjours, animations, ateliers, destinés à tous les publics.** Renseignez-vous au 03 86 39 33 99 / [cs-donziais@cs-donzy.fr](mailto:cs-donziais@cs-donzy.fr) et consultez les actualités sur les supports de communication de la Municipalité (Facebook, application mobile et site internet).



Nous avons renouvelé notre Projet Social en cette fin d'année 2023.

Nos 3 enjeux pour les années à venir sont :

- ACCOMPAGNER LES FAMILLES DU TERRITOIRE DANS LEUR QUOTIDIEN ET LEUR PARENTALITÉ DE LA PETITE ENFANCE À L'ÂGE ADULTE.
- ENCOURAGER LES SOLIDARITÉS ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL ET INTER-GENERATIONNEL.
- DÉVELOPPER LA CITOYENNETÉ ET FACILITER LA PARTICIPATION DES HABITANTS.

Nous poursuivons nos actions dans l'objectif de favoriser le « Vivre ensemble » et le « Bien vieillir » :

- Programme d'activités & sorties tout au long de l'année
- Solidarité intergénérationnelle (aide au jardinage, emplage de bois...)
- Atelier de gym d'entretien seniors à Châteauneuf Val de Barges
- Action de prévention et d'éducation à la santé : ateliers « Bons jours »

### Demandez le programme !

SERVICES PETITE ENFANCE & ENFANCE JEUNESSE  
 CRÈCHE, ACCUEIL DE LOISIRS, DÉMARRAGE ÉPREUVÉ PAPA, BPA & BILAN PETITE ENFANCE, SÉJOURS VACANCES, MULTISPORTS, DANSE, CANTINE DE JOURNÉE...

ANIMATIONS COLLECTIVES FAMILLES  
 ATELIERS PARENTS-ENFANTS, SORTIES, TEMPS D'ÉCOLOGIE ET COMÉDIENNES, FÊTE FAMILIALE...

ACTIVITÉS ADULTES-SENIORS  
 ATELIERS D'ACTIVITÉ ET ACCOMPAGNEMENT AU MARCHÉ, ANIMATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES, SORTIES CINE-BOUC, BILAN LOCALS CREATIFS, VESTI-SOLAIRE...

AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE  
 PORTAGE DE BIENS & COURRIER, SERVICES D'AIDE À DOMICILE, ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ, VISITES À DOMICILE...

AUTRES SERVICES ET PERMANENCES  
 BUREAU DE VEILLE & ÉCOUTE, SERVICES SOCIAL DE SECTEUR, BILAN CRAM, POINT BIEN-ÊTRE, SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DE PRÉVENTION...

PROJET SOCIAL 2024

ÉCOUTER LES VOIX ET DÉFINIR NOS VERTUS POUR LE BILAN D'ANNÉE

# COLLECTE DES DÉCHETS À PARTIR DU 1ER JANVIER 2024

Dans le dernier numéro de COM'ICI, les nouveaux modes de collecte des déchets vous ont été présentés. La communauté de communes Cœur de Loire propose un calendrier annuel afin que vous puissiez vous familiariser avec les nouveaux jours de collecte, selon votre lieu de résidence. Un mémo tri a été remis lors de la distribution des sacs jaunes pour vous aider.

**Pour les personnes qui n'ont pas encore récupéré leurs sacs de tri jaunes, il est possible de se présenter dans les bureaux de Cœur de Loire à Donzy situés au 18, rue du Général Leclerc les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et le mercredi de 9h à 12h, muni d'un justificatif de domicile.**

## Calendrier de l'année et mémo tri remis lors de la distribution des sacs jaunes

**Selon l'article L541-3 du code de l'environnement, il est rappelé, dans le règlement de collecte, qu'une amende de 1ère catégorie de 38€ est prévue en cas de non-respect des nouvelles modalités de collecte des déchets mises en place par Cœur de Loire au 1er janvier 2024.**

# DÉCHÈTERIE DE DONZY

## HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

|          | DONZY                     |                           |
|----------|---------------------------|---------------------------|
|          | Période du 01/04 au 30/09 | Période du 01/10 au 31/03 |
| Lundi    | 13h30 - 18h30             | 13h30 - 17h30             |
| Mardi    | 9h - 12h                  | 9h - 12h                  |
| Mercredi | 9h - 12h et 13h30 - 18h30 | 9h - 12h et 13h30 - 17h30 |
| Jeudi    | Fermée                    | Fermée                    |
| Vendredi | 13h30 - 18h30             | 13h30 - 17h30             |
| Samedi   | 9h - 12h et 13h30 - 18h30 | 9h - 12h et 13h30 - 17h30 |

**Jours et horaires d'ouverture sur l'appli mobile DONZY.**

# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La stratégie de développement économique réalisée par le cabinet KPMG et LinéaMenta en collaboration avec les élus de la commission de Développement économique de Cœur de Loire a été présentée le 11 décembre 2023 devant les conseillers communautaires.

4 axes directeurs ont été choisis parmi les nombreuses pistes travaillées dans le cadre de l'étude, ont été sélectionnés par les membres de la commission ad hoc, et adoptés en Conseil Communautaire le mardi 12 décembre 2023.

Une consultation élargie a été menée : comités de pilotage et restreint composés d'élus de Cœur de Loire et de partenaires, ateliers et échanges avec les chambres consulaires, les responsables du secteur de l'emploi, des secteurs agricoles et viticoles, les commerçants, les entrepreneurs, etc., ont été organisés dans les phases diagnostiques et de projections.

## PROMOUVOIR LE TERRITOIRE AVEC UN SLOGAN ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

LES PRIORITÉS À ENGAGER

- CIBLER ET ACCOMPAGNER LES SECTEURS STRATÉGIQUES**  
Stratégie commerciale renouvelée avec intérêt communautaire enrichi
- PROSPECTER, ACCUEILLIR ET RETENIR DANS UN TERRITOIRE ATTRACTIF**  
Prospection/rétention des cibles  
Cellule d'accueil Territoriale  
Actions à destination des jeunes
- METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE FONCIÈRE ADAPTÉE**  
Stratégie et action foncière  
Aménagement et gestion des ZAE  
Services aux entreprises

**Ces axes prioritaires seront travaillés dès le début de l'année afin d'étudier notamment les moyens budgétaires et humains que nécessite leur mise en œuvre. Des arbitrages seront alors opérés en fonction de la capacité financière de Cœur de Loire.**

## MAIRIE DE DONZY

**Retrouvez les voeux numériques de la  
Municipalité en scannant ce QR CODE**



## FRANCE SERVICES ET LA POSTE COMMUNALE



**Céline Béreau**  
Agent France Services et Poste communale

Céline Béreau a pris ses fonctions d'agent France Services en décembre dernier. Accueillante et très à l'écoute des administrés et des personnes qui ont besoin de régler un souci ou d'entreprendre des démarches administratives, Céline Béreau fait preuve d'une discrétion à toute épreuve et d'une réelle empathie. Vous la retrouverez également régulièrement à la Poste communale.

## **EXPRESSION LIBRE** *Opposition*

CHRONIQUE EN DEUIL...

Par solidarité et en soutien à nos commerçants, artisans, associations et Donziais.

Parce que le dialogue est rompu avec la Mairie.

Parce qu'un P.L.U. n'a pas plu ...

Parce qu'une concertation aurait pu être bénéfique et aurait permis de trouver des compromis acceptables par les Donziais et sa Mairie.

Parce qu'une absence de concertation c'est : au mieux une information, au pire du mépris !

Parce que Madame le Maire a décidé de continuer et s'obstine dans une voie qui n'est plus adaptée aujourd'hui...

Parce que des projets extrêmement coûteux sont à l'aube de sortir sans l'avis des citoyens et notamment des personnes concernées ...

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, il va être très compliqué d'attirer des commerçants dans ce climat de désaccord aussi flagrant !

Quant une grande partie de la population n'est plus entendue par son Maire, c'est tout un village qui se ferme ...

**Agathe Pernollet, conseillère municipale**

## EXPRESSION CITOYENNE

Une question, parmi les nombreuses posées par des administrés ou non dont la réponse peut intéresser chacun d'entre vous, est abordée ici.

**R.V. :** "Pouvez-vous nous dire quels sont les jours de collecte des ordures ménagères et de tri dans les hameaux ?".

**Réponse de la Mairie :** Les collectes des ordures ménagères et de tri sont organisées par Coeur de Loire comme suit depuis le 1er janvier 2024 :

. Donzy : centre bourg\*, Donzy-le-Pré, les hameaux\*\* : collectes des ordures ménagères et de tri, par alternance, une fois par semaine le mardi.

. \*centre bourg, excepté l'habitat collectif situé rue du 19 mars 1962, collecte chaque semaine le mardi pour les ordures ménagères et le vendredi pour le tri.

. \*\*hameaux exceptés pour : Vauchery et Les Goths, collecte des ordures ménagères et de tri, par alternance, une fois par semaine le lundi. Pour La Bretonnière, collecte des ordures ménagères et de tri, par alternance, une fois par semaine le mercredi.

## **EXPRESSION LIBRE** *Majorité*

"Pour s'entendre, il ne faut pas les mêmes idées, il faut le même respect."

S'engager dans la vie de la commune, c'est s'exposer aux critiques, mais c'est surtout proposer, travailler, saisir les opportunités qui paraissent pertinentes pour nos concitoyens.

Les choix sont validés en Conseil Municipal et adoptés selon le nombre de voix. C'est le principe de notre démocratie.

Certains projets sont réalisés en partenariat étroit avec la population. Prochainement, ceux issus de la revitalisation réuniront les habitants, les acteurs économiques et les associations qui seront sollicités pour une participation active.

D'une manière générale, d'aucuns ne comprennent pas la cohérence des actions que notre Municipalité porte alors que celles-ci sont développées dans le cadre des politiques de l'Etat, de la Région et du Département qui répondent à des enjeux majeurs de vitalité de nos villages ruraux.

Donzy fait d'ailleurs partie des 24 communes de la Nièvre retenues dans le programme d'ingénierie de l'Etat "Villages d'Avenir".

Tout ceci crée nécessairement des débats qui peuvent être animés mais pour autant ne doivent pas être le prétexte à l'irrespect à l'égard des intervenants, des acteurs engagés et plus particulièrement des élus.

**S.Millant, C. Roy, P. Meunier, M. Barrière, adjoints**

## INCIVILITÉS / LES SANCTIONS

**Extrait du règlement de collecte des déchets de Cœur de Loire concernant les dépôts sauvages :** Le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par la collectivité dans le présent règlement, constitue une infraction de 2ème classe, passible à ce titre d'une amende de 150 €.

La même infraction commise à l'aide d'un véhicule constitue une contravention de 5ème classe, passible d'une amende de 1500 €, montant pouvant être porté à 3000 € en cas de récidive. Tous propriétaires de déchets déposés au pied d'une colonne pouvant être identifiés fera l'objet de l'application d'une redevance pour service rendu de nettoyage d'un montant de 150 €.



**Tout dépôt sauvage identifié fait l'objet d'une amende de 150 € et de 1500 € si le dépôt a été effectué avec un véhicule.**

Nous nous en remettons à votre sens du civisme écologique pour ne pas polluer plus encore notre Commune et par extension notre territoire.

## 'ICI Numéros Utiles

- Agence Postale :** 7, rue d'Osmond  
03 86 24 42 48
- Assainissement (Cœur de Loire) :** 18, rue du Général Leclerc  
03 86 39 39 43
- Centre des Finances Publiques :** Cosne sur Loire  
03 86 39 58 20
- Centre d'Incendie et de Secours :** 1, rue de la Piscine  
03 86 39 39 23
- Centre Social du Donziais :** 3, rue du Bas de la Chaume  
03 86 39 33 99 – cs-donziais@cs-donzy.fr
- Cœur de Loire (Donzy) :** 18, rue du Général Leclerc  
03 86 39 39 49 – contact@coeurde Loire.fr
- Déchèterie :** Route de Chateaufort  
03 86 39 36 43
- France Services :** 7, rue d'Osmond  
06 31 49 19 23 – donzy@france-services.gouv.fr
- Gendarmerie Nationale :** Rue de la Bertine  
03 86 39 31 64
- Office du Tourisme :** Rue André Audinet  
03 86 39 39 46
- Restos du Cœur :** Impasse de la Jeunesse  
03 86 26 36 58
- SIAEP (eau) – Abonnement et Facturation :**  
03 86 61 94 57
- SIAEP (eau) – Dépannage et Fuite :**  
03 86 26 10 95 (Loire) - 09 75 83 23 69 (Haut Nivernais)
- Accueil sans abri :** 115
- Alcooliques anonymes :** 0820 32 68 83
- Centre antipoison :** 03 83 32 36 36
- Drogues Info Service :** 0800 23 13 13
- Enfance maltraitée :** 119
- Gendarmerie :** 17
- Numéro Urgence unique européen :** 112
- Pompiers :** 18
- SAMU :** 15
- Sida Info Service :** 0800 840 800
- Tabac Info Service :** 39 89
- Violences Femmes Info :** 39 19

Registre Général de Protection des Données. La Commune, en tant que responsable de traitement, collecte vos données de contact dans le cadre de la communication municipale à des fins d'information publique. Celles-ci seront archivées en Mairie durant la durée légale. Vous avez la possibilité de faire valoir vos droits d'accès, de modification, d'opposition, de portabilité auprès du SIEEN : protection.donnees@sieeen.fr ou auprès de la Mairie : sgmaire@donzy.fr. En cas de réclamation, contacter la CNIL.

### Décès

DURBECKER Roland - 11/09/2023  
 CHAUVELOT Claude - 18/09/2023  
 HUET Claude - 20/09/2023  
 BLANCHOT Daniel - 09/10/2023  
 GUYOT Alain - 10/10/2023  
 GUILLEMOT Roger - 13/10/2023  
 DENÈGRE Victorine - 16/10/2023  
 FACHARD Simone - 18/10/2023  
 LEISER Yvonne - 21/10/2023  
 LARCHER Edith - 29/10/2023  
 BOLIS Denise - 01/11/2023  
 GEORGES-CELESTIN Denise - 02/11/2023  
 BUFFET Simone - 07/11/2023  
 COMPÈRE Clément - 16/11/2023  
 GACK Pierre - 01/12/2023

BOISEAU Madeleine - 04/12/2023  
 LAURIER Geneviève - 21/12/2023  
 GORRE Lucien - 01/01/2024

### Naissance

Lexy COEHLO DA SILVA DROUARD  
 28/12/2023

## 'ICI La Mairie est à votre service

1, Place de la Mairie – 58220 Donzy  
 03 86 39 30 28 – affairesgeneralesmairie@donzy.fr

### La Mairie

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30

### Permanences du Maire, sur rendez-vous :

Mardi et jeudi de 9h à 12h

### Permanence des adjoints sur rendez-vous :

Mercredi de 9h à 12h

### France Services

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mail : donzy@france-services.gouv.fr / Tél : 06 31 49 19 23

### Agence Postale communale

Lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15

Samedi de 9h à 11h45

Mail : ap.donzy@laposte.net / Tél : 03 86 24 42 48

Toute l'actualité de la Municipalité, du village et des hameaux :

